

TROUSSEAU

Pour l'EPS :

- 1 tenue de sport : short, survêtement, tee-shirt, sweat-shirt
- 1 paire de tennis adaptée à l'extérieur et l'intérieur
- 1 serviette et nécessaire de douche
- 1 gourde (possibilité d'achat d'une gourde à 5 € au profit de l'association sportive)

Autres disciplines :

- 1 blouse blanche en coton sauf pour les élèves des filières professionnelles (dotation du Conseil Régional)
- 1 cadenas obligatoire pour tous les élèves de Seconde (pour le casier)

En plus, dans le cas d'un élève interne :

- draps, couvertures ou couette, oreiller et taie (lit en 90)
- 1 paire de pantoufles obligatoire pour le dortoir
- 2 cadenas obligatoires

à noter : les appareils électriques sont strictement interdits (bouilloire, grille-pain ...)

Le linge personnel est laissé à l'appréciation des parents.

L'équipement professionnel (chaussures de sécurité, bottes de sécurité, gants de sécurité, vêtement de travail, blouse, outillage ...) est fourni à la rentrée par la Région pour les classes de Seconde Professionnelle. Les manuels scolaires sont prêtés par la Région pour toutes les classes.

CARTE JEUNE REGION :

Cette carte est gratuite et **obligatoire** pour la distribution des manuels, des équipements, de l'ordinateur ainsi que pour accéder au self. Elle aide aussi à l'achat d'une licence sportive (UNSS) et à la lecture de loisirs. L'obtention de la carte est soumise à la validation par l'établissement de l'inscription administrative de l'élève. Cette carte est à conserver d'une année sur l'autre (délivrance d'un autocollant permettant de l'actualiser).

Demander la carte au plus tôt (dès le 10 juin 2024) et de préférence avant le 14 juillet sur le site : <https://www.laregion.fr/-cartejeune> rubrique « demander la Carte Jeune Région » (attention, il faudra fournir photo et adresse mail).

Attention : La Carte Jeune Région est différente de la carte de transports.

Contacts utiles : cartejeune.laregion.fr tél : 05.32.30.00.40